

## « Prenez la mer, mais pas les risques », la Brigade nautique en action



L'adjudant Benjamin Salvador, de la Brigade nautique de la Gendarmerie nationale de Papeete, interpelle des plaisanciers qui faisaient du wakeboard sans gilet de sauvetage.

**P**apeete, le 6 juillet 2019- Dans le cadre de la campagne de sécurité des loisirs nautiques, une journée était organisée ce samedi 6 juillet dans toute la Polynésie française afin de sensibiliser les usagers de la mer au respect des règles de sécurité et de prudence. Embarquement sur le lagon avec la Brigade nautique de la Gendarmerie nationale.

« Bonjour, Brigade nautique de la Gendarmerie nationale, contrôle de sécurité. Vous savez que c'est interdit de faire du wakeboard sans gilet de sauvetage », annonce dans un anglais presque sans accent, Benjamin Salvador, adjudant à la Brigade nautique de la Gendarmerie nationale à des vacanciers. Visiblement pas trop au fait des lois locales et assurément de toute bonne foi, ces touristes anglo-saxons repartiront sans avoir été verbalisés, mais prévenus des règles de sécurité à respecter dans les eaux polynésiennes. Toute la matinée de ce samedi, l'adjudant Benjamin Salvador a enchaîné avec son collègue de la brigade nautique de Papeete, les contrôles de bateaux ou de scooters de mer dans le cadre de la campagne d'information annuelle de sensibilisation et de contrôle relative à la sécurité nautique organisée sur les cinq archipels de Polynésie française.

Douze décédés en mer et quatre disparus en 2018



### Fusées de détresse en règle pour ce scotériste des mers.

« L'objectif de cette journée qui associe les différents services de l'État et du Pays impliqués dans l'action de l'État en mer : Gendarmerie nationale, Marine nationale /Gendarmerie maritime, Affaires maritimes, Direction de la Police aux frontières, Direction Polynésienne des Affaires Maritimes, les bénévoles sauveteurs (...) est de sensibiliser les usagers de la mer à l'importance du respect des règles de sécurité et de prudence lors de la pratique d'activités telles que la plaisance, les sports de glisse, etc. », explique le Commissaire de la Marine, Yvan de Trogoff, conseiller pour l'Action de l'Etat en Mer du Commandant de zone maritime, l'Amiral Lebreton.

Car si cette journée a été organisée, c'est que l'océan, même lorsqu'il porte le nom de Pacifique, ne l'est pas toujours et se révèle parfois mortel.

« En 2018, il y a eu 12 décédés en mer et quatre disparus. Cette année sur les six premiers mois, on compte quatre décédés en mer et deux disparus. Parfois, les décès sont liés à une mauvaise application de règles simples comme prévenir ses proches avant de partir de mer, avoir des balises de recherche (...). C'est important de prendre cinq minutes pour vérifier l'ensemble des équipements. Appliquer les règles de sécurité, ce sont des vies sauvées en mer », souligne le Commissaire de la Marine.

### Les cas plus graves seront verbalisés

Et si cette journée était placée sous le signe de la prévention et de la sensibilisation, cette opération sera renouvelée à différentes reprises, de manière inopinée, durant la période des vacances scolaires. Les cas de négligence ou d'imprudance les plus graves seront verbalisés. Un bilan général de cette campagne sera diffusé à la fin des vacances scolaires.



**Le Commissaire de la Marine,  
Yvan de Trogoff.**

### **Adjudant Benjamin Salvador, de la Brigade nautique de la Gendarmerie nationale de Papeete**

« Les gens se montrent très coopératifs »

«Aujourd'hui, nous sommes dans le cadre de l'État d'action en mer, nous faisons de la prévention et de sensibilisation. Tout au long de l'année, avec le Parquet de Papeete, nous procédons à des procès-verbaux qui sont régularisables sous un délai d'un mois. Ce délai laisse aux contrevenants le temps de faire les démarches.

En général, les principales pièces qui manquent sont les documents concernant le bateau. Par peur de les mouiller, les plaisanciers évitent de les prendre, on leur conseille de les plastifier, de faire des copies. Concernant le matériel de sécurité, il existe une liste complète avec différentes pièces à avoir, il arrive souvent qu'il manque une pièce. Les pièces essentielles à avoir sont les gilets de sauvetage, notamment adaptés pour les enfants et les fusées. D'une façon

générale, tout se passe bien sur l'eau, les gens se montrent très coopératifs, ils sont très sensibles à la sécurité ».



## AVANT DE PARTIR

# Cinq minutes qui peuvent vous sauver la vie Avant de sortir en mer :



# MATÉRIEL RECOMMANDÉ POUR LA SÉCURITÉ DES PETITS BATEAUX

 <p>RÉSERVE DE CARBURANT</p>	 <p>OUTILS ET PIÈCES DÉTACHÉES</p>
 <p>ANCRE ET LIGNE DE MOUILLAGE</p>	 <p>ANCRE FLOTTANTE</p>
 <p>SYSTÈME AUXILIAIRE DE PROPULSION</p>	 <p>COMPAS</p>
 <p>FUSÉES DISPOSITIF DE SIGNALISATION MIROIR</p>	 <p>BOUÉE DE SAUVETAGE</p>
 <p>RÉSERVE D'EAU POTABLE EAU EAU</p>	 <p>NOURRITURE ET MATÉRIEL DE PÊCHE</p>
 <p>TROUSSE DE PREMIERS SOINS</p>	 <p>PLB – BALISE DE DÉTRESSE PAR SATELLITE</p>
 <p>ÉCOPE ÉCOPE</p>	 <p>BÂCHE</p>

Rédigé par Pauline Stasi le Samedi 6 Juillet 2019 à 17:49 | Lu 788 fois

Tags : **MARITIME**

 [Ajouter aux favoris](#)

Source :

<https://www.tahiti-infos.com>